Informations de maintenance

Mercedes-Benz

Symboles

Dans le présent carnet de maintenance, vous trouverez les symboles suivants:

ATTENTION Risques en cas de non-respect des avertissements

Les avertissements servent à attirer votre attention sur les situations pouvant mettre en danger votre santé ou votre vie ou pouvant mettre en danger la santé ou la vie d'autres personnes.

▶ Tenez compte des avertissements.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dégradation de l'environnement due au non-respect des remarques relatives à la protection de l'environnement

Les remarques relatives à la protection de l'environnement contiennent des informations relatives à un comportement éco-responsable ou à une élimination respectueuse de l'environnement.

▶ Tenez compte des remarques relatives à la protection de l'environnement.

REMARQUE Dommages matériels dus au non-respect des remarques relatives aux dommages matériels

Les remarques relatives aux dommages matériels attirent votre attention sur les situations pouvant causer des dégâts sur votre véhicule.

▶ Tenez compte des remarques relatives aux dommages matériels.

ⓘ Remarques pratiques ou autres informations pouvant être utiles.

(→ page): informations supplémentaires relatives à un thème

Bienvenue dans l'univers Mercedes-Benz

Félicitations pour l'acquisition de votre nouvelle Mercedes-Benz. Nous nous engageons à rester en permanence à vos côtés. Nous vous accompagnons pendant toute la durée de vie de votre véhicule avec notre réseau mondial de points de service, nos produits, nos prestations et nos garanties contractuelles.

Afin que votre véhicule fonctionne parfaitement, lisez attentivement le présent carnet de maintenance et la notice d'utilisation.

IMPORTANT

NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT DE CONFIER LA MAINTENANCE DE VOTRE VEHICULE A VOTRE POINT DE SERVICE MERCEDES-BENZ CAR CELUI-CI POSSEDE TOUT L'EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR VOUS OFFRIR CE SERVICE ET UTILISE LES PIECES D'ORIGINE MERCEDES-BENZ.

Mercedes-Benz Service 3
Informations relatives aux travaux de maintenance prescrits à effectuer sur votre véhicule, ainsi qu'à leur attestation d'exécution dans le système de maintenance numérique.

Informations de maintenance

⚠ **ATTENTION** Risque d'accident dû à des dysfonctionnements ou à la défaillance de systèmes

Si vous ne faites pas effectuer les travaux de maintenance prescrits ou les réparations nécessaires, des dysfonctionnements ou des défaillances peuvent survenir.

- Confiez toujours les travaux de maintenance prescrits ainsi que les réparations requises à un atelier qualifié.

Tenez toujours compte de l'affichage de maintenance qui s'affiche sur l'écran pour les instruments. Faites effectuer le service de maintenance prescrit avant que la durée restante ou le trajet restant à parcourir jusqu'à la prochaine échéance ne soit atteint.

Vous trouverez des informations sur l'indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST PLUS dans la notice d'utilisation.

L'atelier qualifié effectue le service de maintenance prévu à intervalles réguliers. C'est-à-dire au bout d'un certain nombre de kilomètres ou après un laps de temps déterminé, en fonction de la première limite atteinte.

Les travaux additionnels qui doivent être réalisés en fonction du temps écoulé ou de la distance parcourue sont pris en compte. Les travaux additionnels sont des travaux de maintenance supplémentaires qui doivent être effectués pour des raisons techniques, suite à l'usure ou du fait des équipements optionnels. Ils sont exécutés et facturés séparément.

ⓘ Pour des informations actuelles sur la maintenance de votre véhicule, vous pouvez vous adresser à tout moment à un atelier qualifié, par exemple à un point de service Mercedes-Benz. Il peut s'agir d'une vue d'ensemble des travaux de maintenance ainsi que des éventuels travaux additionnels, par exemple.

Faites toujours effectuer et documenter les travaux de maintenance prescrits dans les délais et conformément aux directives.

Mercedes-Benz perfectionne constamment ses véhicules et se réserve le droit d'apporter des modifications à l'étendue des services de maintenance.

La maintenance par Mercedes-Benz

Avec nous, votre véhicule est entre de bonnes mains. Car, dans nos points de service Mercedes-Benz agréés, vous bénéficiez d'une expérience et d'un savoir-faire de plus de 100 ans dans la construction automobile.

ⓘ Veuillez noter que des composants ou systèmes dont la défaillance a été entraînée par la non-réalisation d'un travail de maintenance ou sa réalisation en retard par rapport à l'intervalle spécifié sont susceptibles de ne plus être couverts par la garantie limitée accordée aux véhicules neufs de Mercedes-Benz.

Nous vous recommandons fortement de confier la maintenance de votre véhicule à votre point de service Mercedes-Benz car celui-ci possède tout l'équipement nécessaire pour vous offrir ce service.

Consignes particulières de maintenance

Des consignes particulières de maintenance peuvent par exemple s'avérer nécessaires pour certains composants après une phase de rodage.

En cas de conditions d'utilisation difficiles ou de sollicitation élevée du véhicule, les travaux de maintenance doivent être effectués plus souvent ou en supplément.

ⓘ Pour des informations actuelles sur les consignes particulières de maintenance et les intervalles de maintenance de votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié. Mercedes-Benz vous recommande pour cela de vous adresser à un point de service Mercedes-Benz.

Rapport de maintenance numérique

L'attestation de l'exécution des travaux de maintenance s'effectue par le partenaire SAV agréé dans le système de maintenance numérique. Vous pouvez obtenir une version imprimée du rapport de maintenance.

Si vous souhaitez documenter vos visites à l'atelier, vous pouvez télécharger une feuille de maintenance imprimable sur le site Internet de Mercedes-Benz Canada. Cette feuille de maintenance vous permet de noter la date de la visite à l'atelier ainsi que l'étendue des travaux de maintenance effectués.

Contrôles périodiques

Contrôlez régulièrement les points suivants, par exemple chaque semaine ou avant d'entreprendre un long trajet:

- **Niveau du liquide de refroidissement:** reportez-vous à la notice d'utilisation du véhicule pour vous familiariser avec la procédure exacte de vérification du niveau de liquide de refroidissement.
- **Niveau de liquide de frein:** si vous devez faire l'appoint de liquide de frein, rendez-vous dans un point de service Mercedes-Benz afin de déterminer la cause du problème (fuites ou usure des garnitures de frein, par exemple).
- **Lave-glace:** ajoutez du liquide de lave-glace mélangé à la solution solvant/concentré Mercedes-Benz, puis vérifiez le fonctionnement et les balais d'essuie-glace.
- **Système d'éclairage**
- **Etat et pression de gonflage des pneus:** vérifiez-les au moins toutes les 2 semaines. Référez-vous à la section «Pneus et jantes» de la notice d'utilisation pour les directives et procédures correctes de vérification de la pression et de l'état des pneus.

Documents de maintenance

L'attestation de l'exécution des travaux de maintenance s'effectue par le partenaire SAV agréé dans le système de maintenance numérique.

Mis à part les travaux de maintenance décrits, aucun travail de réparation éventuellement effectué sur votre véhicule n'est documenté. Il est donc important de garder tous les reçus pertinents avec les documents de votre véhicule.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de la garantie contractuelle dans le livret contenant les informations relatives à la garantie contractuelle.

Votre point de service Mercedes-Benz sera heureux de vous renseigner sur la maintenance de votre véhicule.

Mercedes-Benz Canada, Inc.
Une entreprise de Mercedes-Benz Group AG

Mentions légales

Internet

Pour en savoir plus sur les véhicules Mercedes-Benz et sur Mercedes-Benz AG, consultez les sites Internet suivants:

https://www.mercedes-benz.ca

Rédaction

© Mercedes-Benz AG: toute reproduction, traduction ou publication, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de Mercedes-Benz AG.

Constructeur automobile

Mercedes-Benz AG

Mercedesstraße 120

70372 Stuttgart, Allemagne

Clôture de la rédaction 05.03.26

2945848604

N° de commande P000 0750 43 Référence 294 584 86 04
Edition A-2026